



Procès-verbal

Date : 12 mars 2008
Heure : 20h15 à 23h00
Lieu : Conférence Skype

ORDRE DU JOUR

- 1) Ouverture de la réunion
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3) Lecture et adoption des procès-verbaux du 24 novembre 2007
- 4) Adoption des règlements du jeu d'ultimate 4x4 pour le tournoi CQU4
- 5) Organisation du CQU4 (avec l'aide des Smileys)
- 6) Organisation du CQU7 (mise en candidature, collaboration avec CUPA, etc.)
- 7) Championnat Provincial d'Ultimate Junior
- 8) Retour sur la rencontre de S. Labbe avec le DG de Cheerleading Québec
- 9) Compte FQU, Adresse Siege social, etc.
- 10) Avancement du Projet VEUF
- 11) Prochaine assemblée générale FQU
- 12) Varia
 - Cotisation des associations
 -
- 13) Fermeture de la séance

Étaient présents :

Marie-Hélène AUDET (Présidente)
Sébastien LABBÉ (Administrateur)
Jean-Philippe RIOPEL (Secrétaire)

Étaient absent :

Sylvain LEBLANC (Vice-président)
Pierre-Yves LAVERTU (Trésorier)

1) Ouverture de la réunion

L'ouverture de la rencontre s'est fait à 20h25.

2) Lecture et adoption de l'ordre du jour

- Suite à la lecture de l'ordre du jour, AUDET propose l'adoption du document.
- Cette proposition est appuyée par LABBÉ.
- L'ordre du jour est adopté.

3) Lecture et adoption du procès-verbal du 24 novembre 2007

- LABBÉ propose l'adoption du procès-verbal du 24 novembre 2007.
- AUDET appuie cette proposition.

- Le procès-verbal du 24 novembre 2007 est adopté.

4) Adoption des règlements du jeu d'ultimate 4x4 pour le tournoi CQU4

- Suite à la présentation des règlements du CQU4 par LABBÉ, AUDET propose des matchs de 50 minutes au lieu de 45 minutes ainsi qu'un « brick » à deux pas de la ligne des buts lors d'un engagement allant à l'extérieur.
- RIOPEL appuie la proposition.
- AUDET propose qu'il y ait 1 temps mort par demie.
- LABBÉ appuie la proposition
- Suite aux changements, les règlements du CQU4 sont adoptés à l'unanimité.
- LABBÉ ou Anne-Marie Lalonde réaliseront le document officiel des règlements.

5) Organisation du CQU4 (avec l'aide des Smileys)

- L'équipe les Smileys, Jean-Sébastien Merette et Christine Lord aident à l'organisation du CQU4 sur différents points :
 - L'horaire
 - Les médias
 - La bouffe
 - L'hébergement
 - Un trophée gâteau
- Le montant pour le tournoi est de 300-350\$ par équipe
- Le budget doit être mis à jour pour officialiser les montants
- La disponibilité des terrains sont :
 - samedi : 11h à 18h
 - dimanche : 9h à 15h
- AUDET propose la remise d'un trophée « solide » à l'équipe championne.
- RIOPEL appuie cette proposition.
- La remise d'un trophée est adoptée.
- LABBÉ créera une feuille de commentaires ou questions que les équipes pourront remplir et ainsi donner leur opinion sur l'évènement. Ce document sera présenté aux autres membres du CA avant l'envoi.
- Un rapport du tournoi CQU4 sera réalisé à la suite de l'évènement.

6) Organisation du CQU7 (mise en candidature, collaboration avec CUPA, etc.)

- Pour connaître l'intérêt des associations envers l'organisation du CQU7, RIOPEL enverra un courriel aux représentants de chaque association.
- La FQU regarde la possibilité d'organiser soi-même le CQU7 si les associations ne donnent aucune réponse.
- Ce point sera revu lorsque les dates officielles seront décidées.

7) Championnat Provincial d'Ultimate Junior

- L'organisation en cours et est faite par Jean-Lévy Champagne.
- L'évènement se réalisera le 7 et 8 juin prochain.
- Le tournoi est ouvert à toutes les équipes juniors
- La question du nombre d'équipes maximales est posée. Il va falloir poser la question.
- Création des disques juniors : pour avoir leur logo, les associations devront avoir payé leur cotisation.
- Jeff Mauger se porte volontaire pour créer un logo pour les disques
- Il faut également remettre la récompense à Philippe pour le logo des la FQU.

8) Retour sur la rencontre de S. Labbe avec le DG de Cheerleading Québec

- La rencontre a eu lieu 19 décembre 2007.
- LABBÉ était accompagné de Jean-Lévy Champagne de l'AUM.
- Ils ont rencontré M. Étienne Ménard de Cheerleading Québec (514 252-3145 #3465).
- Il s'agit de la dernière fédération accréditée (juillet 2007).
- La structure de cette fédération est basée sur la fédération seulement (pas d'association régionale).
- Chaque participant et athlète sont membres de la fédération et doivent payer une cotisation de 20\$.
- Le gros problème rencontré par cette fédération est la reconnaissance de leur discipline.
- Le document de sécurité est le document le plus important et le plus gros travail à réaliser.
- Il n'y a pas encore d'organisme national, mais c'est en processus.
- Cette fédération compte 2 employés, soit un directeur-général et une secrétaire.
- Une fédération peut obtenir un minimum de 5000\$ par année
- Le contact au ministère est M. Martin Cléroutt (418 646-6137 #3661)
- La FQU veut rencontrer ce contact prochainement

9) Compte FQU, Adresse Siege social, etc.

- Après discussion, l'ouverture du compte se fera dans une caisse populaire Desjardins à Québec.
- RIOPEL doit amener les lettres patentes à AUDET lors du Mars Attaque

10)Avancement du Projet VEUF

- Le commentaire général est positif et que c'est un beau résultat.
- Faire attention aux anglicismes.
- Il serait intéressant qu'il y ait un lien entre Julien Chapdelaine et Francis Beaumont.
- Il s'agit d'un projet qui permettra de faire connaître la fédération.
- Avec le paiement de la cotisation et une participation financière, les logos des associations régionales seront ajoutés.

11)Prochaine assemblée générale FQU

- L'assemblée générale de la FQU se teindra le vendredi du tournoi de Trois-Rivières (3e semaine de mai).
- Il y aura présentation du rapport de la présidente.
- Il faut déterminer les postes disponibles dans la formation du prochain CA.
- Date de la prochaine rencontre du CA : 7 avril 20h15 sur Skype.

12)Varia : cotisation des associations

- Pour le CQU4, le prix sera ajusté à 300\$ pour les équipes des associations membres et 350\$ pour les équipes d'associations non-membres
- Ville d'attache des équipes sera déterminée par la FQU (nom sur le chèque)

13)Fermeture de la séance

La fermeture de la séance a eu lieu à 23h.